



République Française  
Département du Doubs  
Arrondissement de Montbéliard

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 21 mars 2024**

**2024-03-08**

Régie eau et assainissement : **Déclaration d'infructuosité du marché de travaux de réhabilitation des réservoirs de RANG, CHAUX LES CLERVAL, SAINT GEORGES ARMONT, ANTEUIL**

Nombre de délégués titulaires en exercice : 75  
Nombre de délégués titulaires présents : 46 (*dont suppléés : 2*)  
Nombre de délégués titulaires absents : 29 (*dont représentés : 4*)  
  
Votants : 50

Le 21 mars 2024, le conseil communautaire de la Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes s'est réuni au siège de la CC2VV à Pays-de-Clerval (25340), sur la convocation qui leur a été adressée par M. Bruno BEAUDREY, Président, le 15 mars 2024.

**PRESENTS :**

Bruno BEAUDREY (*Etrappe*), Nathalie BELZ (*L'Isle sur le Doubs*), Raymond BOBY (*Bournois*), Claude BOURIOT (*L'Isle sur le Doubs*), Jacky BOUVARD (*Trouvans*), Christophe BOUVIER (*Médière*), Alexandre CHAILLET (*Montussaint*), Martine COLLERY (*Rougemont*), Claude COURGEY (*Rougemont*), Joseph CUENOT (*Mésandans*), Marc-André DODIVERS (*Blussans*), Christian DROUVOT (*Saint-Georges-Armont*), Marie-Hélène EVRARD (*Tallans*), Pascal FALLOT (*Rang*), Marc FARINE (*Roche-lès-Clerval*), Jeanne-Antide FELEZ (*Lanthenans*), Nathalie FRITSCH (*Rognon*), Edwige GARRESSUS (*Hyémondans*), Alain GIRARDOT (*Gondenans-Montby*), Nicolas GRUNEISEN (*Cubry*), Chantal JACQUEMIN (*Arcey*), Philippe JANUEL (*Avilley*), Gérard JOUILLEROT (*Anteuil*), Catherine LAIGNEAU (*Désandans*), Michel LAURENT (*L'Isle sur le Doubs*), Emmanuelle LAVILLE (*Uzelle*), Martine LOHSE (*L'Isle sur le Doubs*), Pierre MAHON (*Cubrial*), Martine MARQUIS (*Pays-de-Clerval*), Virginie MERCIOL (*Marvelise*), René MOREL (*Pays-de-Clerval*), Stéphanie PACCHIOLI (*L'Isle sur le Doubs*), Joëlle PAHIN (*L'Isle sur le Doubs*), Alain PASTEUR (*Arcey*), Marie-Blanche PERNOT (*Blussangeaux*), Frédérique PETITJEAN (*Branne*), Alain ROTH (*L'Isle sur le Doubs*), Pierre RUPP (*Fontenelle-Montby*), Cyril SIMONIN (*Appenans*), Emmanuel SPADETTO (*Mondon*), Laurent TOURTIER (*L'Isle sur le Doubs*), Francis USARBARRENA (*L'Isle sur le Doubs*), Jean-Claude VERMOT (*Pays de Clerval*), Marie-Pierre VERNAY (*Pompierre sur Doubs*).

**ABSENTS EXCUSES :**

Georges CONTEJEAN (*Geney*), Michel GONIN (*Viethorey*), François HERMOSILLA (*Faimbe*), Claude HUEBER (*Onans*), Michaël HUGONNOT (*Arcey*), Fabrice VRILLACQ (*Gémonval*).

**ABSENTS SUPPLEES :**

Marie-Odile BONDENET (*Accolans*), représentée par son suppléant Guy SAINTVOIRIN ; Danièle NEVERS (*Cuse et Adrisans*), représentée par sa suppléante Virginie MAURIVARD.

**ABSENTS REPRESENTES :**

Albéric CHOPARD (*Soye*), pouvoir à Cyril SIMONIN, André PARROT (*Désandans*), pouvoir à Catherine LAIGNEAU ; Marcel SALLES (*Anteuil*), pouvoir à Gérard JOUILLEROT ; Thierry SALVI (*Rougemont*) pouvoir à Claude COURGEY.

**ABSENTS :**

André BOUVERET (*Huanne-Montmartin*), Thierry CHIERICI (*Tournans*), Sylvain DUBOIS (*Romain*), Séverine DUCROUX (*Rougemont*), Christophe DUPONT (*Arcey*), Michel EUVRARD (*Fontaine-lès-Clerval*), Olivier FAIVRE-PIERRET (*Gondenans les Moulins*), Pierre FILET (*Montagney-Servigney*), Georges GARNIER (*Pays de Clerval*), Annie GROSJEAN (*Nans*), Nathalie PARENT (*Sourans*), Philippe PARPANDET (*Mancenans*), Pierre PEGEOT (*La Prétière*), Victorien PIEGELIN (*Gouhelans*), Marie-Sophie POFILET (*L'Isle sur le Doubs*), Serge TAILLARD (*L'Hôpital Saint Lieffroy*), Valérie ULMANN (*Arcey*), Jean-Pierre VAILLET (*Puessans*), Victor ZUAN (*Abbenans*).

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Marc-André DODIVERS

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président.

2024-03-07

Régie eau et assainissement : **Déclaration d'infructuosité du marché de travaux de réhabilitation des réservoirs de RANG, CHAUX LES CLERVAL, SAINT GEORGES ARMONT, ANTEUIL**

Emmanuel SPADETTO, vice-Président en charge du cycle de l'eau informe l'assemblée que l'Ex SIE de Clerval avait initié, avec le bureau d'études Cabinet André, une étude de réhabilitation de 4 réservoirs de son périmètre.

Un marché a donc été lancé sur les mêmes bases.

La consultation des entreprises a été réalisée du 08/01/2024 au 07/02/2024.

L'ouverture des offres a été réalisée le mercredi 08 février 2024, suivie d'une présentation pour validation lors du conseil d'exploitation de la régie Eau Assainissement le 04 mars 2024.

1 entreprise a fait acte de candidature et a remis une offre :

- l'entreprise 12E, pour un montant de 265 506,45 € HT (offre de base) et 239 186,45 € HT (offre variante).

Ces travaux avaient été estimés par la maîtrise d'œuvre à 74 375,00 € HT.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Vu** le code de la commande publique,

**Vu** l'avis d'appel public à la concurrence envoyé à la publication le 08/01/2024 et publié le 11/01/2024 dans le journal d'annonces légales L'EST REPUBLICAIN,

**Vu** l'offre présentée par la société I2E, le 07/02/2024,

**Vu** la décision du Conseil d'Exploitation de la Régie communautaire en date du 04/03/2024

**Considérant** que l'offre présentée par I2E excède les crédits budgétaires alloués au marché,

**Après en avoir délibéré,**

**DECLARE :**

- ✓ **Que l'offre remise par I2E est inacceptable** au motif que son prix excède les crédits budgétaires alloués au marché n° cc2vv\_2024\_01 « Travaux de réhabilitation des réservoirs de Rang, Chaux-lès-Clerval, St Georges-Armont et Anteuil »
- ✓ **Le conseil communautaire décide de ne pas procéder à une négociation avec cette offre.**
- ✓ **Le marché est déclaré infructueux,**
- ✓ **Une nouvelle procédure adaptée ne sera pas relancée pour l'instant sur ce marché ;**
- ✓ **Le conseil autorise Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents et représentés.  
Pour extrait conforme,

Le Président,  
Bruno BEAUDREY



<p><u>Délibération adoptée avec :</u> Voix pour : 50 Voix contre : 0 Abstention : 0</p>
---